

113ème ASSEMBLEE DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE ET REUNIONS CONNEXES

Genève, 17 - 19.10.2005

<u>Troisième Commission permanente</u> Démocratie et droits de l'homme C-III/113/DR-am 10 octobre 2005

L'IMPORTANCE DE LA SOCIETE CIVILE ET SON INTERACTION AVEC LES PARLEMENTS ET AUTRES ASSEMBLEES ELUES DEMOCRATIQUEMENT POUR L'EVOLUTION ET LE DEVELOPPEMENT DE LA DEMOCRATIE

Amendements à l'avant-projet de résolution révisé présenté dans les délais statutaires par les délégations de l'Algérie, du Canada, de Cuba, de l'Egypte, de l'Inde, de l'Indonésie, de l'Italie, du Mexique, des Philippines, de la Roumanie, de la Suède et du Venezuela

PREAMBULE

Alinéa 1

Modifier l'alinéa existant comme suit :

1) consciente qu'un appui sincère et actif à l'interaction et aux échanges entre société civile et parlements et autres assemblées démocratiquement élues est un investissement politique à long terme qui, s'il est bien géré, contribuera à la paix, à la justice et à la prospérité, et amplifiera la participation citoyenne, et qui renforcera l'efficacité des institutions représentatives et la légitimité des gouvernements,

(Canada)

Nouvel alinéa 1bis

Ajouter un nouvel alinéa après le premier alinéa, comme suit :

1bis) soulignant le lien étroit qui existe entre la démocratie et la société civile, de même que le rôle de cette dernière dans le développement et le renforcement de la démocratie, ainsi que dans l'introduction du changement requis pour les processus de développement,

(Egypte)

Ajouter un nouvel alinéa après le premier alinéa, comme suit :

1bis) consciente que, dans le cadre des institutions démocratiques, les parlements représentent l'enceinte privilégiée pour un dialogue transparent et libre avec les différentes expressions de la société civile,

(Italie)

Alinéa 5

Modifier l'alinéa existant comme suit :

sachant aussi que partout dans le monde les parlements ont la responsabilité de créer le socle d'une politique sociale et économique axée sur l'humain qui renforce les liens de confiance mutuelle et de solidarité entre citoyens, financement approprié de caractère public et juridiquement vérifiable et qui ne devrait pas en principe venir de gouvernements étrangers et dont l'objectif unique devrait être la promotion de la démocratie et non la subversion de gouvernements légitimement constitués,

(Venezuela)

Nouveaux alinéas 5bis et 5ter

Ajouter un nouvel alinéa après le cinquième alinéa, comme suit :

- 5bis) sachant que si la démocratie doit être renforcée par une pluralité d'options, il est fondamental que les parlementaires promeuvent l'organisation des partis de la société civile qui représentent les différents secteurs de la société,
- 5ter) soulignant que la tolérance représente une valeur unique pour assurer la paix sociale et renforcer les diverses formes de démocratie,

(Mexique)

Alinéa 7

Supprimer l'alinéa existant.

(Inde)

Nouvel alinéa 7bis

Ajouter un nouvel alinéa après le septième alinéa, comme suit :

7bis) soulignant l'importance d'accorder davantage de liberté d'action aux institutions de la société civile sans omettre le droit de l'Etat de réviser le système juridique de telles institutions pour s'assurer que les principes sur lesquels elles reposent sont inclus dans les lois et règlements qui les régissent afin d'éviter tout acte de dol et de fraude, de même que tout abus des droits et des libertés accordées,

(Egypte)

Alinéa 8

Modifier l'alinéa existant comme suit :

8) soulignant la nature populaire, non lucrative et bénévole des organisations de la société civile et leurs autres caractéristiques (dont la poursuite d'objectifs sociaux ou culturels dans le souci du bien public, et le fait qu'elles sont organisées indépendamment de l'appareil étatique), et notant les grandes différences qui existent dans la structure de la société civile en fonction des régions,

(Canada)

Alinéa 9

Modifier l'alinéa existant comme suit :

9) constatant que la société civile se mue en une grande force sociale et économique mondiale et que ses activités couvrent un champ très large (action sociale, éducation, santé, droits de l'homme et culture, **communication**, **information**, **etc.**),

(Algérie)

Nouvel alinéa 9bis

Ajouter un nouvel alinéa après le neuvième alinéa, comme suit :

9bis) reconnaissant que l'intérêt croissant porté, sur le plan international, à l'activation du rôle de la société civile et de ses institutions travaillant dans les différents domaines ne doit servir ni de moyen de réaliser des objectifs politiques et économiques, ni de prétexte pour des parties et des forces extérieures à s'ingérer dans les affaires intérieures des Etats, mais doit assurer le respect des spécificités culturelles des différentes sociétés,

(Egypte)

Alinéa 10

Modifier l'alinéa existant comme suit :

10) saluant l'importance d'une interaction et d'échanges féconde entre parlements et société civile, particulièrement pour faciliter le rapprochement entre associations locales diverses et administrations publiques, organisations du secteur public, entreprises privées et population,

(Inde)

Nouvel alinéa 10bis

Ajouter un nouvel alinéa après le dixième alinéa, comme suit :

10bis affirmant que les liens financiers entre les organisations de la société civile et les gouvernements doivent être structurés pour apporter le soutien nécessaire tout en évitant les pressions de cooptation ou le relâchement des liens entre les organisations et leurs mandants, qui pourraient mettre en péril l'indépendance et la diversité des organisations de la société civile,

(Canada)

Alinéa 11

Modifier l'alinéa existant comme suit :

consciente de l'existence de forces pouvant miner la démocratie en réprimant ou manipulant la société civile, qui émanent soit de gouvernements intolérants, soit d'idéologies intolérantes venues d'en bas (intolérance et fondamentalisme religieux, terrorisme et autres idéologies antidémocratiques, anciennes et nouvelles formes de racisme, de xénophobie, d'antisémitisme, d'islamophobie et de fascisme, et engagement révolutionnaire extrême reposant sur la haine et la violence),

(Algérie)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

11) consciente de l'existence de forces pouvant miner la démocratie en réprimant ou manipulant la société civile, qui émanent soit de gouvernements et d'idéologies qui sont intolérants, soit d'idéologies intolérantes venues d'en bas (intolérance et fondamentalisme religieux, terrorisme et autres idéologies antidémocratiques, anciennes et nouvelles formes de racisme, de xénophobie, d'antisémitisme, d'islamophobie et de fascisme, et engagement révolutionnaire extrême reposant sur la haine et la violence),

(Canada)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

consciente de l'existence de forces pouvant miner la démocratie en réprimant ou manipulant la société civile, qui émanent soit de gouvernements intolérants, soit d'idéologies intolérantes venues d'en bas (de l'intolérance et du fondamentalisme religieux, du terrorisme et autres idéologies antidémocratiques, d'anciennes et nouvelles formes de racisme, de la xénophobie, de l'antisémitisme, de l'islamophobie et du fascisme, et engagement révolutionnaire extrême reposant sur la haine et la violence),

(Cuba)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

consciente de l'existence de forces pouvant miner la démocratie en réprimant ou manipulant la société civile, qui émanent soit de gouvernements intolérants, soit d'idéologies intolérantes venues d'en bas (intolérance et fondamentalisme religieux, terrorisme et autres idéologies antidémocratiques, anciennes et nouvelles formes de racisme, de xénophobie, d'antisémitisme, d'islamophobie, et de fascisme et engagement révolutionnaire extrême reposant sur la haine et la violence),

(Inde)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

consciente de l'existence de forces pouvant miner la démocratie en réprimant ou manipulant la société civile, qui émanent soit de gouvernements intolérants, soit d'idéologies intolérantes venues d'en bas (intolérance et fondamentalisme religieux, terrorisme et autres idéologies antidémocratiques, anciennes et nouvelles formes de racisme, de xénophobie, d'antisémitisme, d'islamophobie et de fascisme, et engagement révolutionnaire extrême reposant sur la haine et la violence),

(Indonésie)

Nouvel alinéa 11bis

Ajouter un nouvel alinéa après le onzième alinéa, comme suit :

11bis) réaffirme que chaque Etat a le droit souverain de choisir et d'instaurer librement, conformément à la volonté de son peuple, son propre système politique, social, économique et culturel sans ingérence d'autres Etats dans le respect strict de la Charte des Nations Unies.

(Cuba)

Ajouter deux nouveaux alinéas après le onzième alinéa, comme suit :

11bis) consciente que la pauvreté, le chômage, la corruption et l'absence de perspectives limitent la liberté de citoyens, sapant ainsi le système démocratique dans son ensemble en excluant l'intégration des organisations sociales qui promeuvent les droits démocratiques,

11ter) sachant à ce propos que l'UIP met au point actuellement un Guide sur la contribution parlementaire à la démocratie afin de faire connaître les expériences fructueuses conduites par les parlements pour favoriser un exercice plus poussé de la démocratie représentative,

(Mexique)

Nouvel alinéa 12bis

Ajouter un nouvel alinéa après le douzième alinéa, comme suit :

rappelant la Déclaration et le Programme d'action de Beijing qui encouragent les gouvernements à prendre des mesures pour assurer la pleine participation des femmes aux structures de pouvoir et à la prise de décisions et à renforcer la capacité des femmes à participer à la prise de décisions et à la gestion de la chose publique,

(Canada)

DISPOSITIF

Paragraphe 1

Modifier le paragraphe existant comme suit :

1. affirme que l'interaction et les échanges entre société civile et parlements et autres assemblées démocratiquement élues non seulement contribuent à l'éradication de la pauvreté mais aussi permettent aux plus pauvres des pauvres de prendre part à la vie démocratique normale de leur pays et, ainsi, renforcent la diversité et la crédibilité de la représentation politique et affermissent la légitimité des institutions et processus démocratiques;

(Canada)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

 affirme que l'interaction et les échanges entre société civile et parlements et autres assemblées démocratiquement élues non seulement contribuent à l'éradication de la pauvreté mais aussi permettent aux groupes/sections défavorisé(e)s de la société aux plus pauvres des pauvres de prendre part à la vie démocratique normale de leur pays de se prendre en charge;

(Inde)

Nouveau paragraphe 1bis

Ajouter un nouveaux paragraphe, après le paragraphe 1, comme suit :

1bis. souligne que seule la pleine affirmation du pluralisme politique et social peut assurer à tous les citoyens la jouissance des libertés et des droits fondamentaux,

(Italie)

Paragraphe 2

Modifier le paragraphe existant comme suit :

 invite parlements et gouvernements à promouvoir une interaction et des échanges constructifs avec leurs sociétés civiles respectives pour renforcer le caractère participatif de leur démocratie, notamment par l'utilisation des technologies de l'information et la facilitation du débat sur la manière de combler le fossé numérique entre régions;

(Algérie)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

2. invite parlements et gouvernements à promouvoir une interaction et des échanges constructifs avec leurs sociétés civiles respectives pour renforcer le caractère participatif de leur démocratie, notamment par l'utilisation des technologies de l'information, par l'implication des organisations de la société civile dans des processus de budgétisation en fonction du genre, et la facilitation du débat sur la manière de combler le fossé numérique entre régions;

(Canada)

Nouveaux paragraphes 2bis et 2 ter

Ajouter deux nouveaux paragraphes après le paragraphe 2, comme suit :

- 2bis. demande aux parlementaires de promouvoir un nouveau type de citoyenneté plus apte à participer par le vote/suffrage et qui puisse influer sur la conception et la mise en oeuvre des politiques publiques;
- 2ter. *invite* les parlementaires à promouvoir les référendums, les plébiscites et les consultations populaires dans le processus décisionnel, en tant que formes de participation des citoyens;

(Mexique)

Paragraphe 3

Modifier le paragraphe existant comme suit :

3. *invite* les parlementaires du monde entier à lancer et mettre en oeuvre des projets propres à faciliter la participation du public **et l'éducation des jeunes, des hommes et des femmes**, y compris des jeunes, et l'éducation des femmes et des hommes à la démocratie que cette participation engendrera, éclairant ainsi la société civile sur le mode de fonctionnement et les fonctions des assemblées et sur l'importance de la participation des citoyens pour la pérennité des démocraties;

(Inde)

Nouveau paragraphe 3bis

Ajouter un nouveau paragraphe après le paragraphe 3, comme suit :

3bis. demande en outre aux parlements et à l'UIP de mettre en place des mécanismes pour l'échange d'informations, d'expérience et de bonnes pratiques sur la mise en oeuvre et les résultats de ces projets;

(Roumanie)

Paragraphe 4

Modifier le paragraphe existant comme suit :

4. *invite en outre* les parlements à développer une politique et une législation sociales souples pour promouvoir la société civile et faciliter la constitution ou l'habilitation des organisations bénévoles, tout en garantissant l'indépendance et la diversité des organisations non gouvernementales et en veillant à ce que les organisations de la société civile dont le soutien repose sur des idéologies basées sur le fondamentalisme, le terrorisme, les formes anciennes et nouvelles du racisme, la xénophobie et le fascisme et l'intolérance ne soient pas encouragées;

(Cuba)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

4. *invite en outre* les parlements à développer une politique et une législation sociales souples pour promouvoir **l'interaction et les échanges dans** la société civile et faciliter la constitution ou l'habilitation des organisations bénévoles, tout en garantissant l'indépendance et la diversité des organisations non gouvernementales et en veillant à ce que les organisations de la société civile dont le soutien repose sur des idéologies basées sur le fondamentalisme et l'intolérance ne soient pas encouragées;

(Inde)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

4. *invite en outre* les parlements à développer une politique et une législation sociales souples **conformément au droit interne** pour promouvoir la société civile et faciliter la constitution ou l'habilitation des organisations bénévoles, tout en garantissant l'indépendance et la diversité des organisations non gouvernementales et en veillant à ce que les organisations de la société civile dont le soutien repose sur des idéologies basées sur le fondamentalisme et l'intolérance ne soient pas encouragées;

(Indonésie)

Nouveau paragraphe 4bis

Ajouter un nouveau paragraphe après le paragraphe 4, comme suit :

4bis. invite également les parlements à garantir les suivi continu et régulier du processus de révision des textes juridiques qui agissent sur l'action de la société civile et qui portent sur la pertinence de l'application des règles générales, de manière à assurer tous les détails nécessaires à l'indépendance et à la protection des institutions de la société civile, tels que la reconnaissance a priori de leur existence en tant qu'entités légalement indépendantes, et leur dotation de tous les pouvoirs et immunités nécessaires à la réalisation de leurs objectifs;

(Egypte)

Paragraphe 5

Supprimer le paragraphe 5.

(Philippines)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

5. souligne qu'un financement équitable de la société civile est nécessaire dans les démocraties en évolution et que cette nécessité offre au secteur public et au secteur privé la possibilité de contribuer à une évolution positive en collaborant avec la société civile, d'une manière qui ne crée pas de pressions de cooptation ou n'érode pas les liens entre les organisations et leurs mandants et qui promeuve ainsi l'indépendance et la diversité des organisations de la société civile;

(Canada)

Paragraphe 7

Modifier le paragraphe existant comme suit :

7. recommande vivement aux parlements de soutenir et, si nécessaire, de développer tous les canaux **législatifs et constructifs** d'expression politique, la promotion des droits de l'homme et l'investissement dans le capital humain, par des lois, des politiques et des dispositions réglementaires promouvant la société civile;

(Inde)

Paragraphe 9

Supprimer le paragraphe 9.

(Inde)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

9. engage les parlements à adopter une législation et à prendre toutes les mesures qui leur appartiennent pour combattre à prêter attention à la corruption, qui menace la démocratie de l'intérieur, et à promouvoir le débat sur la lutte contre la corruption, notamment pas des négociations relatives à la Convention des Nations Unies contre la corruption, et à soutenir les initiatives vers une définition du terrorisme qui soit internationalement acceptée;

(Roumanie)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

9. engage les parlements et la société civile à prêter attention à la corruption, qui menace la démocratie de l'intérieur, et à promouvoir le débat sur la lutte contre la corruption, notamment pas des négociations relatives à la Convention des Nations Unies contre la corruption;

(Suède)

Nouveau paragraphe 9bis

Ajouter un nouveau paragraphe après le paragraphe 9, comme suit :

9bis. met l'accent, à titre particulier, sur la nécessité de prendre des mesures immédiates et dissuasives pour faire face à la corruption et garantir la transparence totale dans le but d'assurer la crédibilité, auprès de la grande majorité des citoyens, de l'application des règles de droit sur un pied d'égalité, ainsi que de renforcer le rôle de la société civile à cet égard;

(Egypte)

Paragraphe 10

Supprimer le paragraphe 10.

(Inde)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

10. recommande vivement aux parlements d'inviter des représentants des entreprises et des organisations non gouvernementales à soutenir les efforts des gouvernements pour s'engager dans un dialogue politique visant à explorer les possibilités de collaboration renforcée, particulièrement en ce qui concerne les engagements à long terme dans des domaines comme la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, la protection de l'environnement et l'allègement de la dette, et visant aussi à recenser les obstacles empêchant les organisations non gouvernementales de participer et de contribuer aux diverses activités de développement;

(Indonésie)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

10. recommande vivement aux parlements d'inviter des représentants des entreprises et des organisations non gouvernementales à s'engager dans un dialogue politique visant à explorer les possibilités de collaboration renforcée, particulièrement en ce qui concerne les engagements à long terme dans des domaines comme la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, la protection de l'environnement et l'allègement de la dette, et visant aussi à recenser les obstacles empêchant les organisations non gouvernementales de participer et de contribuer aux diverses activités de développement, et les mesures nécessaires pour les éliminer;

(Roumanie)

Paragraphe 11

Modifier le paragraphe existant comme suit :

11. *invite* les parlements et les gouvernements à soutenir l'action des organisations de la société civile pour la création d'emplois et le développement économique, et à faire appel à leur expertise en la matière;

(Roumanie)

Paragraphe 12

Modifier le paragraphe existant comme suit :

12. recommande vivement aux parlements et aux gouvernements d'encourager le développement et le renforcement des capacités de la société civile en lui apportant l'aide, la formation et l'assistance technique requises et en organisant des débats publics et autres activités de nature à promouvoir un dialogue permanent avec la société civile;

(Indonésie)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

12. recommande vivement aux parlements et aux gouvernements d'encourager le développement et le renforcement de la société civile en lui apportant l'aide, la formation et l'assistance technique requises et en organisant des débats publics et autres activités de nature à promouvoir un dialogue permanent avec la société civile;

(Roumanie)

Paragraphe 13

Modifier le paragraphe existant comme suit :

invite les parlements à concourir à la création de liens durables avec les organisations non gouvernementales, y compris celles qui représentent des groupes marginalisés, afin d'encourager une participation populaire plus large à la vie politique, en donnant (et en encourageant les organisations non gouvernementales à demander aux gouvernements) des réponses systématiques à cette participation, tant sur les mesures prises que sur les causes d'inaction, afin de renforcer le désir de participation, et d'éclairer leurs membres sur l'importance de la participation des citoyens à tous les niveaux;

(Canada)

Nouveau paragraphe 13bis

Ajouter un nouveau paragraphe, après le paragraphe 13, comme suit :

13bis. *invite* les Parlements à adopter des règles et procédures aptes à assurer un dialogue effectif avec la société civile dans l'accomplissement des fonctions parlementaires;

(Italie)

Paragraphe 14

Modifier le paragraphe existant comme suit :

14. recommande à l'UIP de nouer des liens plus étroits avec la société civile et de se positionner en tant qu'acteur mondial de la promotion de la société civile en adoptant une nouvelle stratégie de communication globale pour mieux se faire connaître du grand public;

(Roumanie)

Paragraphe 15

Supprimer le paragraphe 15.

(Inde)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

15. *prie instamment* les parlements d'encourager le maillage **l'interaction** des organisations de la société civile **par l'échange d'expériences et de vues** pour garantir les bonnes pratiques.

(Indonésie)

Nouveaux paragraphex 15bis et 15 ter

Ajouter deux nouveaux paragraphes, après le paragraphe 15, comme suit :

15bis.

demande aux parlements de concevoir, conjointement avec leurs gouvernements, des programmes qui promeuvent l'enseignement des valeurs démocratiques comme la liberté, l'égalité en droit et, particulièrement, le droit de libre association, et souligne qu'il est bien plus facile de les défendre dans une société bien informée et organisée.

15ter.

demande aux parlementaires membres de l'UIP de donner suite au Guide sur la contribution des parlements à la démocratie, et de contribuer à son élaboration et à sa diffusion comme moyen efficace de disséminer et d'assimiler des expériences fructueuses d'élargissement de la démocratie et de la vie parlementaire de nos sociétés.

(Mexique)

Nouveaux paragraphex 15bis, 15ter, 15quater et 15quinquies

Ajouter quatre nouveaux paragraphes, après le paragraphe 15, comme suit :

15bis.

demande aux parlements et aux gouvernements à veiller à ce que les textes législatifs soient libellés de façon claire et compréhensible par le citoyen, et veiller également à ce que les citoyens et les acteurs de la société civile connaissent leurs droits légaux et constitutionnels ainsi que les responsabilités qui leur incombent en matière de participation au processus démocratique,

15ter.

encourage les parlements à inscrire leur relation avec les médias et leur politique d'information et de communication en direction de la société civile et du public d'une façon générale dans une démarche transparente et confiante,

15quater.

encourage les médias de se faire les relais objectifs et impartiaux des débats législatifs et de la relation parlement - société civile auprès des citoyens, en rendant compte sans restrictions, fidèlement et dans les détails des travaux du parlement et des parlementaires, ainsi que de la relation élus - société civile.

15quinquies. rappelle l'intérêt pour les parlementaires de développer des contacts directs avec les acteurs de la société civile et les citoyens d'une manière générale, aussi bien à l'échelle de leur circonscription d'élection en y installant une permanence parlementaire où ils recevront, qu'à l'échelle nationale ou internationale en utilisant par exemple les ressources interactives de l'Internet,

(Algérie)